

*Bulletin Municipal Avril 2017
LES TROIS CHABOTS*



*PRÉSENTATION DU BUDGET 2017
PAR COMMISSION*



Chers jarnacais, chères jarnacaises,

Le printemps nous offre les premières belles journées ensoleillées et notre ville s'active pour se parer de nouvelles couleurs qui font le bonheur des promeneurs. Les rues sont minutieusement nettoyées, les parcs et jardins accueillent les plantations qui s'épanouiront jusqu'à l'été.

Dans la vie communale, le mois de mars marque également des étapes incontournables comme les votes des budgets. Il y a quelques jours, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le budget de l'année 2017. C'est un budget qui se veut raisonnable.

Nous nous efforçons de maîtriser les dépenses de fonctionnement à l'heure où les dotations d'Etat sont cette année encore en baisse. Malgré tout, pour la 3^{ème} année consécutive, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales.

Chacune des commissions œuvrent pour vous offrir des animations de qualité, accessibles à tous, pour faire que la vie jarnacaise soit la plus agréable et la plus dynamique possible. Toutes les actions sont menées dans ce but : améliorer le quotidien des citoyens jarnacais.

Le printemps 2017 sera pour le citoyen jarnacais comme pour l'ensemble des citoyens du territoire français, un moment important d'expression de la démocratie. Les 23 avril et 7 mai pour l'élection présidentielle puis les 11 et 18 juin pour les élections législatives seront les temps forts de l'année 2017. Chacun aura, à l'occasion de ces élections, le pouvoir de faire entendre sa voix. Rappelons combien le droit de vote est le fondement de toute démocratie, combien il fait encore défaut dans de nombreux pays.

Amis jarnacais, votez massivement et montrons avec une forte participation notre élan démocratique ! Sans entrer dans le jeu politique, certains candidats imaginent la France hors de l'Europe. Cette vision de repli sur soi-même et de fermeture des frontières, dans une Région où la production du Cognac est exportée à plus de 98%, me paraît bien restrictive et peu visionnaire.

S'agissant de l'électeur jarnacais, il est à noter quelques changements dans l'organisation des scrutins. Il y aura désormais 3 bureaux de vote, situés à la Salle des Fêtes.

Vous avez reçu, il y a quelques jours, votre nouvelle carte d'électeur qui mentionne votre bureau de vote. Pour les élections présidentielles, les bureaux de vote fermeront à 19 heures... vous retrouverez dans les pages de ce bulletin toutes les informations utiles.

Comme vous en avez maintenant l'habitude, vous retrouverez également les informations sur les travaux en cours et à venir. Les semaines à venir seront moins chargées en travaux de voirie.

En effet, depuis quelques mois, vous avez supporté nombre de travaux, de voies coupées à la circulation, des places de stationnement inaccessibles...

Je tenais à vous remercier de votre compréhension et de votre patience. Mais je ne peux que féliciter les équipes municipales pour le travail réalisé, la création des ronds-points qui fluidifient le trafic et sécurisent les utilisateurs, la réfection des voiries, des réseaux d'eau et d'assainissement qui sont autant de travaux nécessaires à leur maintien en bon état.

Tous les projets sont à ce jour commencés. Nous maintenons plus que jamais le cap que nous avons fixé et entamons de nouvelles réflexions comme l'extension du lotissement Saute Ageasse, l'aménagement de l'Avenue du Général Leclerc, pour une ville toujours plus accueillante et agréable à vivre.

Je vous souhaite une bonne lecture,

François Raby, Maire de Jarnac

SOMMAIRE:

Budget général de la ville	p4
Travaux	p5
Fleurissement des espaces vertes.....	p7
Cadre de Vie	p7
Social	p8
Focus sur l'association l'Arche.....	p8
Sport.....	p 10
Focus sur l'association du Basket.....	p10
Culture/Communication..	p11
Newsletter	p12/13
Infos pratiques	p14
Nouveaux Commerçants	p14
Élections Présidentielles.	p15
Expression Opposition...	p15
Etat civil	p16

Depuis le 1er janvier 2017, les communautés de communes de Grand Cognac, de Grande Champagne, de Jarnac et de la Région de Châteauneuf ont fusionné pour devenir la communauté d'agglomération de Grand Cognac.

Notre commune est maintenant membre de ce nouvel ensemble composé de 58 communes et 70 000 habitants sur 752 km².

Les communes sont représentées au sein de l'assemblée communautaire par 96 élus titulaires, secondés par 51 suppléants. Ils délibèrent régulièrement sur les services et les investissements publics locaux en projetant une vision d'avenir sur l'aménagement et le développement du territoire.

Le 19 janvier dernier, ils ont élu 1 président, Michel Gourinchas, et 15 vice-présidents : Véronique Marendat, en charge du développement économique, de l'emploi et des relations internationales, Annick-Franck Martaud, en charge de l'éducation-jeunesse-enfance, Jean-Paul Zucchi, en charge de la gouvernance et de l'équilibre des territoires, Jérôme Sourisseau, en charge des finances, de l'administration générale et de l'agriculture, Alain Riffaud, en charge de l'aménagement du territoire et de la santé, Chantal Nadeau, en charge du tourisme, Gérard Faurie, en charge du sport, Pierre Berton, en charge du fleuve Charente, Pierre-Yves Briand, en charge des mobilités, **François Raby, en charge de la commande publique**, Lilian Jousson, en charge du logement, de l'habitat et de la mutualisation, Pascale Belle, en charge du développement durable, de la démocratie participative et de la gestion des déchets, Mickaël Villéger, en charge du grand cycle de l'eau, Nicole Roy, en charge de la culture, François Raud, en charge des ressources humaines.

De quoi s'occupe Grand Cognac ?

La communauté d'agglomération de Grand Cognac est un établissement public de coopération intercommunale qui compte plus de 250 agents.

La communauté d'agglomération est compétente dans les domaines :

- du développement économique, de la promotion du tourisme,
- de l'aménagement de l'espace et de l'habitat,
- des transports et de la mobilité,
- de la politique de la ville,
- des aires d'accueil des gens du voyage,
- de la collecte et du traitement des déchets,
- de l'eau et de l'assainissement.



Elle exerce les compétences précitées sur l'ensemble du territoire. En revanche, pour les compétences optionnelles et facultatives que les anciennes communautés de communes avaient choisi d'exercer, les élus disposent d'un délai de 1 à 2 ans maximum pour décider de les conserver ou de les restituer aux communes.

Pendant ce laps de temps, la communauté d'agglomération de Grand Cognac en assure la mise en oeuvre dans les limites du périmètre au sein duquel elles étaient exercées par les communautés de communes au 31 décembre dernier. Il s'agit de :

- l'action sociale,
- la politique culturelle et la gestion d'équipements culturels,
- la lecture publique,
- la protection de l'environnement et du patrimoine,
- la petite enfance et la jeunesse,
- le scolaire, le périscolaire et les temps d'activités périscolaires,
- la politique sportive, la gestion d'équipements sportifs,
- la gestion d'équipements touristiques, les programmes d'animations et les itinéraires de randonnées,
- la voirie,
- la fourrière.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de :

- Hôtel de communauté, 6 rue de Valdepeñas CS 10216 16111 Cognac Cedex, tél. 05 45 36 64 30.

- Site administratif de Jarnac, 1 rue du Port, 16200 Jarnac, tél. 05 45 81 76 01.

Et sur le site internet et les réseaux sociaux :

www.grand-cognac.fr, Facebook, Twitter et Instagram.

BUDGET GÉNÉRAL DE LA VILLE



L'exercice du Budget est annuel. Il constitue cependant la colonne vertébrale de l'action de l'équipe municipale. Il guide notre motivation et nos forces vers les projets dont la ville de Jarnac a besoin.

En premier lieu, notre Maison de santé tant attendue, que vous allez voir sortir de terre cette année.

de sélection fait au niveau des différentes commissions et ensuite validées par la commission des finances qui enfin le propose au conseil municipal.

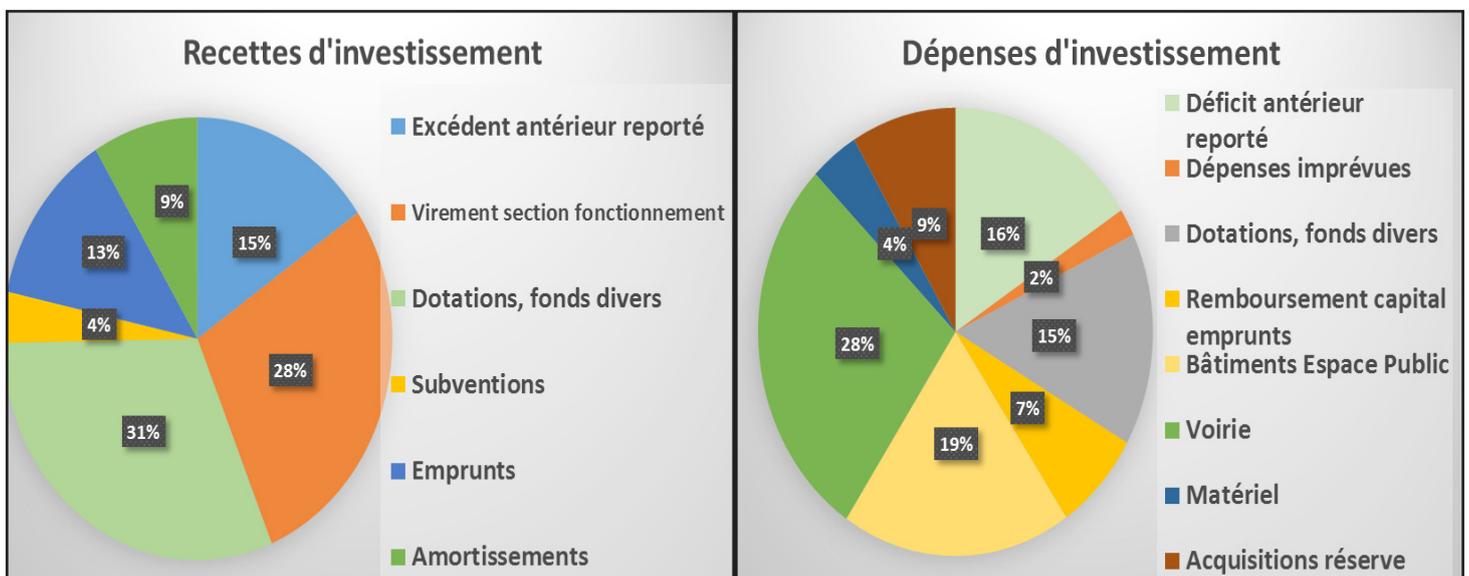
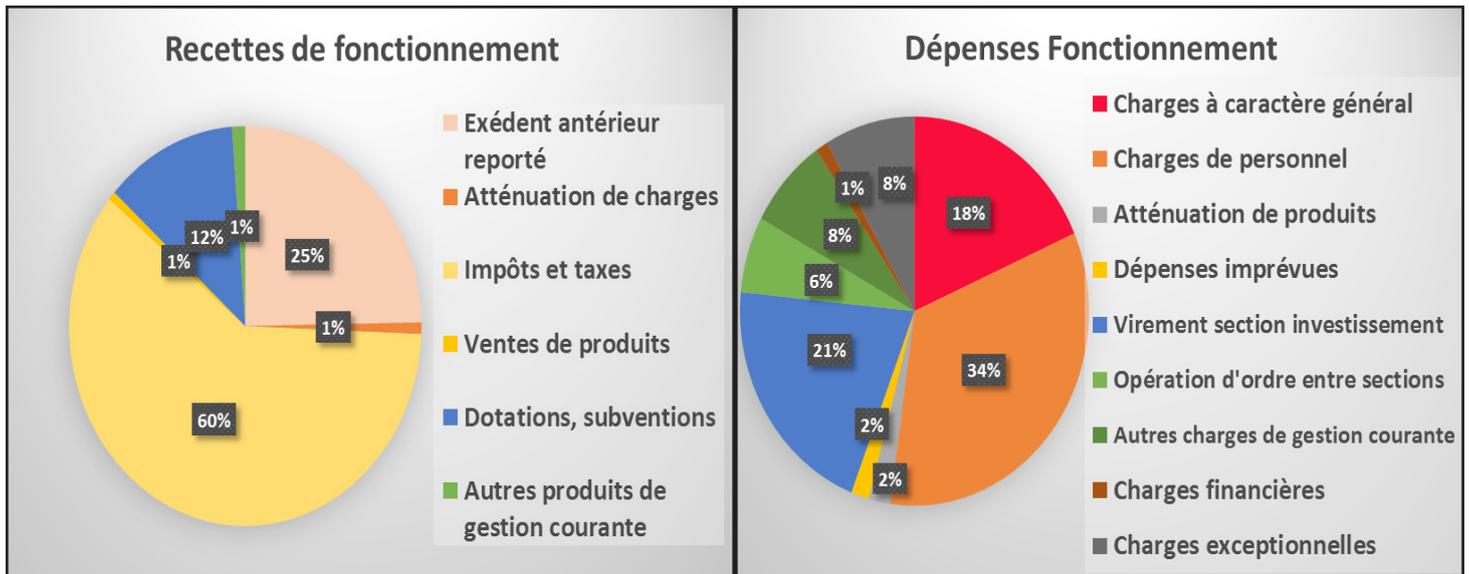
Ces investissements tournent résolument Jarnac vers son avenir. C'est pourquoi nous avons réservé des fonds pour l'agrandissement du lotissement Saute Ageasse, ainsi que pour d'autres lotissements à venir afin d'attirer de nouveaux habitants vers notre ville. Tout cela sans augmenter la pression fiscale pour la troisième année consécutive !

Et tous les autres projets que vous trouverez détaillés dans les pages suivantes. Au total nous allons investir 1,657 million d'euros pour Jarnac !

Pour terminer, permettez-moi une simple remarque : pour économiser nous pouvons partir à la chasse aux subventions, et à la chasse au gaspillage.

Cette somme est le fruit du Budget ; sachez que celui-ci est bâti avec précautions et sérieux, et sans exagérations ! Nos recettes sont évaluées avec l'aide de notre Trésorier. Quant à nos projets de dépenses, ils sont le fruit d'un important travail

Mais on peut aussi éviter d'abimer ou de détruire ce que nous avons ! Malheureusement nous constatons et réparons les différentes formes d'incivilités. Il faut savoir que cela coûte cher à la collectivité. C'est dommage, alors évitons-les !



Application du budget 2017

Points d'apport volontaire :

La mise en place des points d'apport volontaire, rue de Condé, place Charles De Gaulle et rue Dogliani sont installés, leur mise en service ne débutera qu'à la fin de la mise en place de ceux du centre ville. Leur implantation dans la zone PPAUP a été accepté par l'architecte des bâtiments de France, tout comme leur emplacement géographique pour qu'il n'y ai pas plus de 150 mètres de distance entre les habitations et les bacs.

Les P.A.V rue de Condé et Charles de Gaulle sont uniquement pour la rue Baria et l'Impasse St Louis, car le camion de ramassage a interdiction de circuler ou de faire marche arrière dans ces deux rues (réglementation oblige).

De plus, le P.A.V rue de Condé nous a permis de faire un ralentisseur afin de limiter la vitesse car ce secteur est maintenant en zone 30 km/h et interdit aux poids lourds.

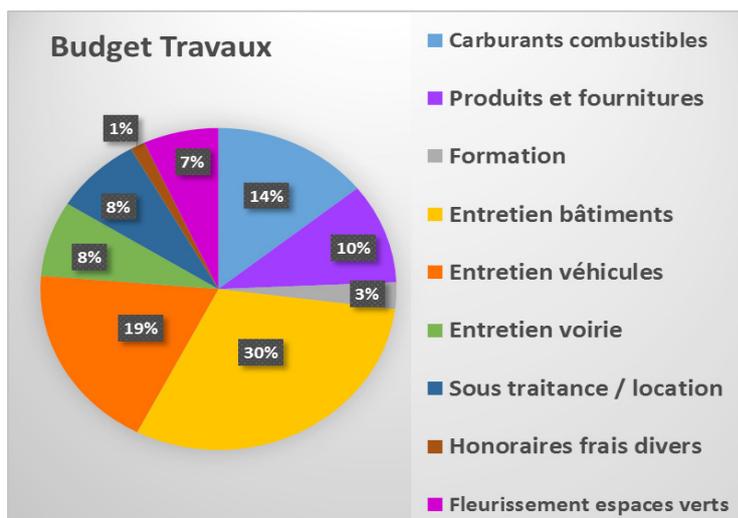
Le reste des implantations en centre ville sera effectué entre les mois de mai-juin et septembre-octobre. Il n'y aura aucun travaux de prévus en juillet-août. La date opérationnelle des P.A.V ainsi qu'un plan de leur zone de collecte vous seront transmis lors de la prochaine revue de la ville.

Pour tous les autres secteurs de la ville le ramassage ne changera pas, le véhicule de CALITOM passera toujours devant votre porte. Pour toutes informations complémentaires s'adresser à la mairie.

Le parking Place Du Château :

La tranche de travaux de ce parking va être mise en service fin avril. Nous avons profité de ce nouvel embellissement pour abattre huit arbres malades et en mauvais état. Ils vont être remplacés par 13 frênes fleurs.

L'éclairage de cette zone sera équipé d'ampoule basse consommation et de détecteur de présence ce qui permettra une économie d'énergie. La structure du sol sera composée de béton lavé pour la circulation et de nids d'abeille remplis de terre enherbée pour le stationnement.



Cimetière du Roc :

Le columbarium du cimetière du Roc vient d'être terminer en maçonnerie et aussi végétaliser (il a été réalisé par les Services Techniques de la Ville).

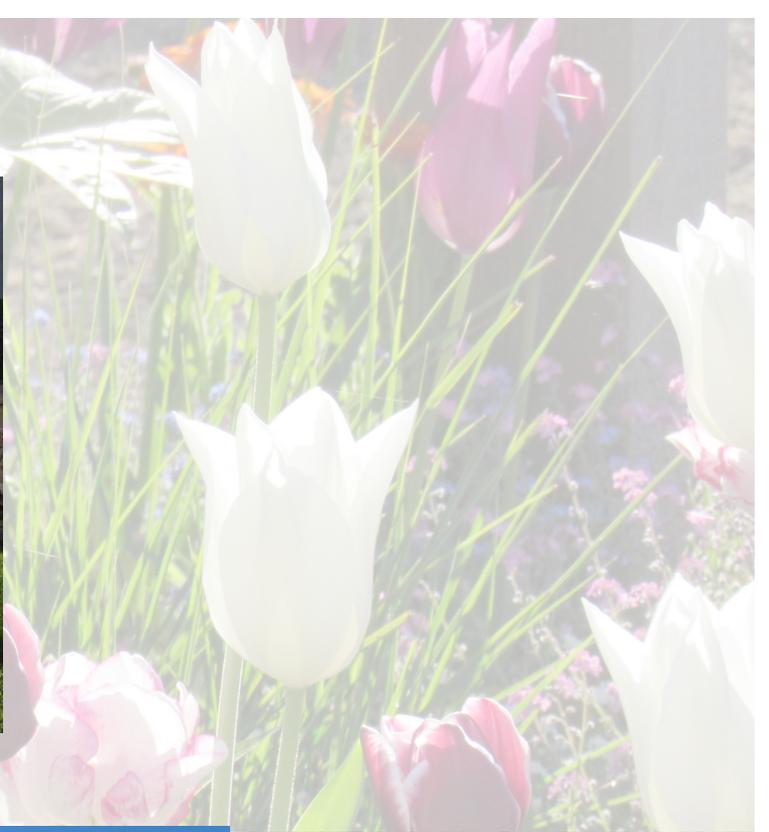


Nous venons de terminer les travaux des eaux usées et eaux potables aux Champagnolles avec un poste de relèvement pour les rues Abel Guy et Eutrope LAMBERT. La réfection définitive de la voirie se fera en 2018.

Bien que l'ensemble des travaux réalisés en 2016 et ceux débutés en 2017 soient un préalable nécessaire à l'entretien, et l'embellissement de notre ville, nous avons conscience des désagréments que cela occasionne pour chacun. C'est pourquoi nous avons décidé de faire une pause estivale en juillet et août.

Le programme 2017, pour un budget total de 277 300 euros, se veut bien rempli. Les prochains travaux débuteront en septembre avec :

- 1) la réfection de la toiture du COSEC
- 2) la mise en sécurité des passages piétons place du Château
- 3) l'étude de réfection du quai de l'orangerie qui se déstabilise depuis quelques années.
- 4) la 1^{ère} tranche de voirie rue des Chabannes
- 5) l'étude et la préparation des travaux entrée nord au cimetière des Grands Maisons route de Julienne
- 6) la continuité de la mise en place des points d'apports volontaires en centre ville pour les ordures ménagères
- 7) l'extension du lotissement Saute Ageasse
- 8) l'aménagement de l'Avenue du Général Leclerc



FLEURISSEMENT DES ESPACES VERTS

Les massifs de fleurs à Jarnac

Vous avez comme nous, certainement admiré les massifs de fleurs, et les nouvelles compositions qui embellissent nos ronds-points et nos places de Jarnac. Oublié le jardin classique, imitation un peu pauvre de nos jardins à la française. Un nouveau style émerge, vapoureux, champêtre. Tout ce travail est l'œuvre d'une équipe, cinq personnes au total, une femme et quatre hommes, tous employés municipaux. Le responsable de l'équipe, Philippe Thorin, homme humble et talentueux, est passionné par son métier. Il nous explique comment il compose ses massifs.

« J'ai une vision globale dans ma tête, je griffonne sur un bout de papier, et puis une fois sur le terrain j'adapte. En fonction des arrivages, les plantes peuvent ne pas correspondre à ce que l'on attendait et finalement une autre s'adaptera mieux. Il ne faut pas hésiter à laisser courir l'imagination du moment. Ce n'est pas très confortable pour mon équipe, qui n'a pas de canevas très précis, surtout si je dois m'absenter, mais je pense que c'est aussi cela qui fait la différence ».

Philippe nous explique aussi que cela exige une bonne connaissance des plantes. Il faut pouvoir imaginer à partir d'un oignon, ou d'une plante au démarrage de sa croissance, le

résultat final et savoir maîtriser les assemblages de taille, de forme et de couleur.

Un beau massif, c'est un travail d'artiste et aussi celui d'un technicien. Une plante ne s'adapte pas dans n'importe quel sol, il faut apporter le bon terreau. On ne nourrit pas de la même façon un massif de plantes pérennes ou des fleurs dans un bac. De même les fréquences, et les méthodes d'arrosage doivent être bien étudiées.

« Ce n'est pas le seul travail de notre équipe » ajoute Philippe « nous avons 10 hectares à tondre, le stade à entretenir, les allées du Parc et des cimetières à désherber, le tout mécaniquement puisque nous avons abandonné les désherbants chimiques. L'automne et l'hiver il y a la taille des arbres et des arbustes. Vous voyez, pas de quoi s'ennuyer ! ».

« Tant de mains pour transformer ce monde, et si peu de regards pour le contempler ! » ([Julien Gracq](#))

Et vous habitants de Jarnac, visiteurs d'un jour ou passants réguliers, même si le temps vous presse n'oubliez pas de nourrir vos yeux ! « La contemplation, c'est suspendre le temps à coups de beauté. » ([Delphine Lamotte](#)).

COMMISSION CADRE DE VIE

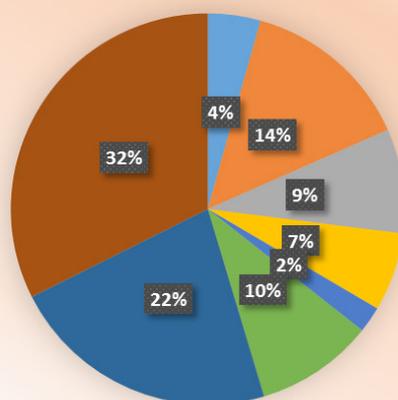
Budget :

Le budget de la Commission est de 46 280 €

Un budget consacré à :

- Améliorer l'image de la ville, fleurissement, embellissement, propreté,
- Aider aux ravalements des façades,
- Fêtes et cérémonies, accueil des nouveaux arrivants,
- Apporter son aide aux manifestations diverses (commerçants, associations, écoles...)
- Assurer un moyen de transport pour tous avec le passage de la Navette

Budget Cadre de vie



- Projet écoles
- Guirlandes Noël
- Animation centre ville
- Cadeaux
- Réceptions
- Navette
- Subventions associations
- Aide aux Ravalements de façade

Horloge 2017 :

Depuis décembre, notre Horloge annonce l'année du 470^{ème} anniversaire du Coup de Jarnac. La Ville de Jarnac organise à cette occasion une manifestation place du Château le lundi 10 juillet 2017 à 18H30, jour d'anniversaire, les jarnacais sont invités à y participer.

Fleurissement :

La Commission Cadre de Vie renouvelle avec les écoles maternelles et primaires sa collaboration pour le fleurissement de notre cité. Vous allez prochainement découvrir les œuvres de nos artistes en herbe.

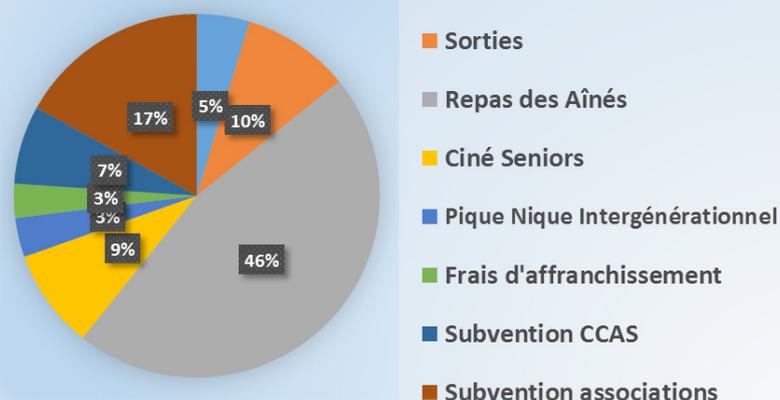
Boîte à livres

Une boîte à livres va être installée Place du Château. Le principe est simple : faire circuler les livres en les « libérant » dans la boîte pour que d'autres les retrouvent et les lisent avant de les « relâcher » dans la même boîte. Cette boîte à livres a été confectionnée par l'Association l'Arche en Charente (La Merci).



COMMISSION SOCIALE

Budget Affaires sociales



Le budget de la Commission des affaires sociales est stable.

Bien évidemment, le point fort de ce budget reste le déjeuner des aînés, qui a lieu en fin d'année. C'est un moment clé, un rendez-vous convivial qui nous permet de réunir nos aînés autour d'un bon repas et de quelques notes de musiques entraînantes. Car les seniors, les aînés... sont le socle de la société.

Ils sont actifs, même longtemps après avoir cessé leur activité professionnelle, bénévoles dans les associations, soutiens dans le cercle familial...

Nous maintenons également les rendez-vous ciné Seniors en ajoutant cette année une action de solidarité intergénérationnelle.

Ainsi, lors du Ciné Seniors du début avril, chaque convive était invité à offrir un livre pour enfants. Ces livres ont vocation à être distribués lors d'un grand pique-nique début juillet qui réunira familles, personnes seules, petits et grands...

Nous avons réuni plus de 250 livres !!! On ne peut que s'en féliciter. Rendez-vous le 8 juillet pour partager un nouveau moment de convivialité.

Mais la Commission des Affaires sociales développe aussi, depuis plusieurs années, et encore pour ce budget 2017, des actions diversifiées en direction des personnes isolées, des enfants, des parents dans la souffrance. Nous maintenons donc les sorties pour les personnes isolées. La prochaine sortie est prévue à l'automne, nous vous tiendrons informés.

Une action envers les enfants sera inaugurée cette année.. Au programme: sortie ski nautique, visite à la ferme, initiation au tennis (en partenariat avec le club de Jarnac). L'objectif de nos actions est d'être au plus près de tous les jarnacais et à l'écoute des besoins.

Si la convivialité et la joie d'être ensemble sont un atout pour notre dynamique, le chœur de la commission des affaires sociales reste le fondement du puzzle que constitue notre société.



"LA PELOUSE" : POUR RESTER AUPRÈS D'UN PROCHE HOSPITALISÉ



Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat.

Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral.

Seulement voilà, il n'est pas toujours aisé de trouver un hébergement notamment quand aucun lit d'accompagnement n'est proposé par l'établissement de soins, ou que les hôtels aux alentours sont trop chers.

Il reste heureusement les Maisons d'accueil qui offrent un grand nombre d'hébergement à proximité des établissements de soins.

Sur Bordeaux, la Maison d'accueil "La Pelouse", gérée par une association à but non lucratif, met à disposition des familles 36 chambres toutes équipées de salle de bains et toilettes pour un tarif modéré avec possibilité de restauration.

"La Pelouse" se situe en face de l'hôpital Pellegrin, à proximité d'une station de tram et d'arrêts de bus. Informations et renseignements au 05.56.93.17.33 ou www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr



— L'ARCHE EN CHARENTE

FOCUS SUR L'ASSOCIATION L'ARCHE

Qu'est-ce que L'Arche ?

Depuis plus de 50 ans, l'association L'Arche crée des lieux où vivent et travaillent ensemble des personnes handicapées mentales et des assistants qui les accompagnent, salariés ou jeunes volontaires en Service Civique. Elle est connue en Charente pour ses trois sites : Cognac (Châteaubernard), La Merci (Courbillac et Jarnac) et les Sapins (Lignières-Sonneville) qui accueillent plus de 160 personnes porteuses d'un handicap mental.

À travers l'expérience d'une vie partagée, L'Arche permet aux personnes handicapées accueillies de vivre des relations d'amitié qui dépassent la simple relation d'aide, d'avoir un travail... et de trouver ainsi une vraie place dans la société. En Charente, les activités proposées sont traditionnellement le travail du bois, l'entretien des espaces verts et la sous-traitance industrielle. De nouvelles productions propres sont en route. Déjà dans la boutique solidaire de L'Arche à Cognac, il est possible de trouver la plupart des produits réalisés par les différentes communautés de L'Arche en France.

"Le Patio"

Situé dans le centre-ville de Jarnac, Le Patio, nom donné à l'immeuble par les locataires, est composé de 6 appartements individuels – du studio de 25 m² au 2 pièces de 50 m² – ainsi que d'une salle commune pour le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

Les 6 résidents travaillent à l'ESAT (Etablissement de Services et d'Aide par le Travail) de L'Arche La Merci à Courbillac et ont pris possession de leur nouveau logement au fur et à mesure depuis mars 2016. L'accompagnement est assuré par une personne chargée de coordonner la vie de l'immeuble et ainsi assurer le lien collectif et fraternel entre les résidents. Ainsi, chaque lundi soir, tous se retrouvent pour échanger autour des sujets relatifs à la vie en immeuble tels que le respect de la vie de chacun, les relations de voisinages...

Cet immeuble partagé permet de répondre à un besoin d'hébergement intermédiaire entre le foyer d'hébergement pour les personnes porteuses d'un handicap, très protégé et collectif, et l'appartement individuel souvent générateur d'isolement pour les personnes.



L'Arche « Les Sapins » produit depuis peu des confitures et des jus de raisin. Quant aux serres horticoles, elles sont ouvertes depuis plus de 20 ans. N'hésitez pas à venir les visiter. Vous y trouverez un très large choix de plantes en pots.

Fondée par Jean Vanier en 1964, L'Arche est présente aujourd'hui dans 38 pays sur les 5 continents, avec 150 communautés. En France, 33 communautés accueillent plus de 1 200 personnes porteuses d'un handicap mental. Après Mère Teresa, Desmond Tutu et le Dalaï Lama, Jean Vanier a vu son oeuvre récompensée par le prix Templeton en 2015 (photo ci-dessus).

Les nouveaux locataires trouvent ainsi l'équilibre entre leur souhait de vie en autonomie et le complément d'accompagnement nécessaire selon les capacités de chacun.

Ce projet mûri depuis plusieurs années a pu voir le jour grâce à un triple partenariat entre le bailleur social SOLIHA, le Conseil Départemental de la Charente et L'Arche en Charente.

Le montage économique et architectural a en effet été réalisé par SOLIHA, le fonctionnement du SAVS et la coordination de l'immeuble est financé par le Conseil Départemental et L'Arche en Charente a fourni l'immeuble.



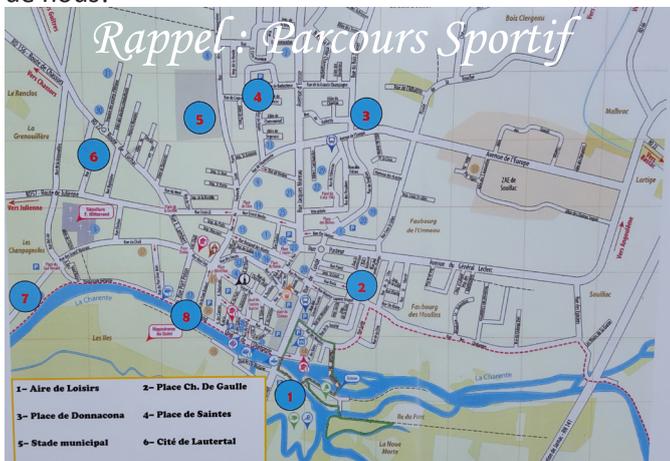
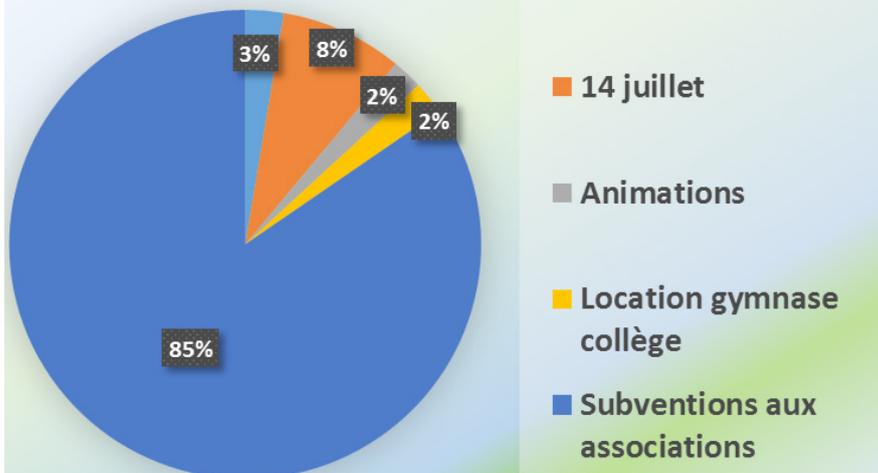
COMMISSION SPORT

Toujours les mêmes préoccupations pour la commission Sport : valoriser, accompagner les associations et centrer les projets sportifs sur la jeunesse pour conserver le dynamisme des adhérents et bénévoles.

Le budget 2017 est de 64 455 €, dont 85% servent à subventionner les associations de sports et de loisirs jarnacaises.

En avant première, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'en 2019, du 4 au 11 août, la semaine nationale du cyclotourisme sera organisée à Cognac et dans l'ouest Charente. Pendant la première semaine d'août, 15 000 cyclos arpenteront la région. Le dimanche 4 août, Jarnac sera ville étape. L'occasion de faire parler de nous!

Budget Sports et Loisirs



La priorité 2017 est donnée à la rénovation du Dojo et du toit du COSEC. L'éclairage de la piste sera lui réalisé en 2018.

Différents projets sont à l'étude notamment la création d'un boulodrome couvert, un portique pour la salle de gym, réfection des 2 courts de tennis, etc.

Cette année la journée du 14 juillet ne sera malheureusement pas clôturée par un bal en raison de l'indisponibilité de l'association Jarnac Athlétisme. Les membres de la Commission sont à la recherche d'une association pour organiser le repas du soir, nul doute qu'elle trouvera.

FOCUS SUR L'ASSOCIATION SPORTS BASKET BALL

Né en 1942, fruit des belles idées associatives de René Carlot, le Club de Jarnac Sports Basket Ball revendique une vitalité intacte et ne fait pas ses 75 ans. En cette année anniversaire, le Club reste non seulement un acteur majeur dans le paysage du basket picto-charentais, mais également un fondement du monde sportif, au sein de la ville qui l'a vu naître.

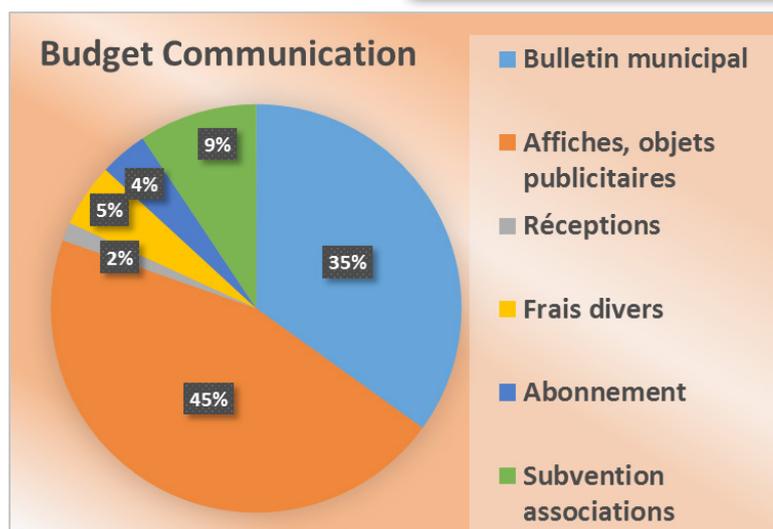
Représenté par ses 13 équipes masculines et féminines évoluant en compétition, une section baby basket et une section loisir mixte, il se situe dans le trio de tête de la Charente en termes de licenciés, dans le sillage de ses illustres voisins, Cognac et La Couronne.

La gestion d'une telle association requiert une somme importante de bonnes volontés et sans l'investissement de ses bénévoles, le basket à Jarnac ne serait pas ce qu'il est... sans oublier le soutien des instances publiques - municipalité de Jarnac et communauté d'agglomération - et de nos partenaires privés, artisans et commerçants de notre beau pays Jarnacais.

Enfin, de par l'esprit d'équipe que nous prônons et le rôle socio-éducatif que nous revendiquons, JSBB (de son petit nom) se veut rester un lieu d'accueil pour tous ceux qui veulent s'adonner avec passion et plaisir à notre sport.



COMMISSION COMMUNICATION



La commission Communication poursuit ses actions récurrentes : l'édition d'une *Newsletter* en format informatique et papier, la conception et l'édition des affiches publicitaires et du bulletin municipal entièrement conçus en interne, et distribués bénévolement par les élus municipaux.

Avec un budget à l'équilibre qui s'autofinance grâce à la location des emplacements publicitaires de la ville géré en régie, pour un budget total de 16 100 €.

Pour la 4^{ème} année, vous recevrez votre Agend'Annuaire en fin d'année, financé par le soutien de nos artisans/commerçants.

Différents projets sont en cours d'étude : la révision de la signalétique dans le centre-ville et l'élaboration d'une Charte graphique, le changement des "bâches" indicatives quai de l'Orangerie et l'installation de Totems d'information.

Enfin, nous vous rappelons que la Mairie vous propose gratuitement des cours informatiques de niveau Débutant axés sur l'utilisation d'Internet (utilisation boîte mail, site officiel, Facebook, etc).

COMMISSION CULTURE

La commission Culture reste dans la perspective de proposer un programme varié qui corresponde à un large public. Le budget total consacré à l'organisation et au soutien d'événements culturels sur la commune est de 117 820 euros.

Les nouveautés 2017 :

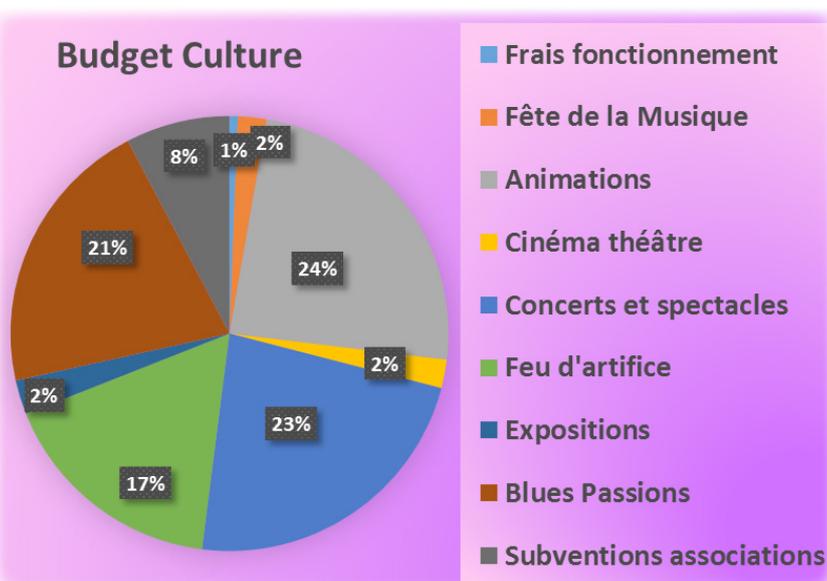
Pour fêter les 470 ans du Coup de Jarnac, nous allons coproduire avec la troupe la Part des Anges la pièce de théâtre intitulée « Le Coup de Jarnac » qui sera présentée le dimanche 26 novembre 2017.

La journée du 4 juillet, en prémice de l'ouverture du festival du Blues Passions, un Brass Band (cuivres) jouera au marché dans la matinée et animera le centre-ville tout l'après-midi.

Nous avons aussi prévu le maintien de la venue du manège pour les fêtes de fin d'année du 18 au 24 décembre, en attendant que l'association des commerçants renaisse. Ce manège sera gratuit sur présentation de tickets donnés par les commerçants et la mairie.

Nous essayons le plus possible d'adapter les tarifs, pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture.

Les horaires des spectacles sont également adaptés au public concerné, avec possibilité de transport via la navette de la ville sur simple inscription à la mairie.



Toutes les animations culturelles pour l'année 2016 ont été estimées à 3,34€ par habitant avec une fréquentation d'environ 22 681 personnes (feu d'artifice compris). Nous espérons faire mieux pour cette année 2017 !

Nous restons toujours à votre écoute, merci de nous faire part de vos remarques ou suggestions pour les saisons culturelles qui viennent.

La Salle des Foudres

Notre nouvelle salle de spectacle



INITIATION PÊCHE LES SAMEDIS APRÈS-MIDIS LES 29/04 - 13/05 - 27/05 - 10/06 ET 24/06/2017

Le Chabot Jarnacais propose des après-midi à l'initiation de la pêche pour les jeunes. Les enfants doivent être âgés entre 7 et 12 ans, savoir nager, et posséder sa carte de pêche découverte 2017. Vous pouvez vous la procurer au tarif de 6 euros auprès de "Nature-passion" et "Gamm-vert" Avenue de l'Europe et du "Magasin Coop" en centre-ville.
Le matériel et les appâts sont fournis par le Chabot Jarnacais. Renseignement et inscprion auprès de Monsieur Christian Galteau 06.35.90.64.96

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 MAI : TOURNOI DE TAMBOURIN

Jarnac Sport Tambourin organise son tournoi au COSEC et accueillera 16 équipes (8 hommes et 8 femmes). De Beuvrages dans le 59, en passant par Beauvais et La Chapelle aux Pots de l'Oise jusqu'à Bessan dans l'Hérault. Plus de 50 participants.
Buvette et restauration sur place.
Phases Finales le dimanche à partir de 14H00.

MERCREDI 10 MAI : RACONTE-MOI UN INSTANT

"Les Ani'Mots pour les grands :
Les animaux d'Afrique"
A partir de 3 ans.
Gratuit sur réservation.



15h, à la médiathèque intercommunale de l'Orangerie.
Renseignements & inscriptions au 05 45 35 42 29 ou
bibliotheque.jarnac@wanadoo.fr

JEUDI 11 MAI : LES TOUT-PETITS JEUDIS

"Qui raconte des histoires? Charlat et Deneux".
A 9h30 ou 10h30 - Médiathèque intercommunale de l'Orangerie. De 0 à 3 ans. Gratuit sur inscription.
Renseignements & inscriptions au 05 45 35 42 29 ou
bibliotheque.jarnac@wanadoo.fr

SAMEDI 13 MAI : CONCERT

A 20h30, à la salle des Foudres avec la quintette vocale polyphonique féminin "BOUILLON DE BROUCHES" (chants traditionnels des Pyrénées) et le Choeur Chabotin sous la direction de Pascal Lesaint (chants profanes ,religieux et traditionnels). Entrée gratuite avec libre participation.

DIMANCHE 14 MAI : ROLLERS

Départ salle des Fêtes de Jarnac. Ouvert à tous les patineurs ayant un minimum de maîtrise de cette activité.

Circuit fermé : boucle de 4 kms à faire autant que l'on veut ou que l'on peut, adaptée à tous les niveaux : randonneurs du dimanche ou bien très sportifs. Pas de classement ni de prix à gagner, laissant chacun libre de ses propres défis et performances, rien que pour le plaisir de rouler. Renseignements 06.79.49.51.03 ou 06.73.14.07.34. Nous vous attendons nombreux !



VENDREDI 19 MAI : RANDONNÉE PÉDESTRE SEMI-NOCTURNE

Organisée par les Randonneurs du Jarnacais. Départ du parking de la salle des fêtes de Jarnac - Route de Luchac entre 20h00 et 20h30. Renseignements au 06.12.89.35.37 ou 06.24.23.69.63 ou www.randonneursjarnacais.fr

JEUDI 25 ET VENDREDI 26 MAI : CANOË KAYAK



Le club de Canoë kayak de Jarnac, le comité départemental de la Charente et le comité régional Nouvelle Aquitaine organisent la 1ère finale Régionale Jeunes de Nouvelle Aquitaine sur le plan d'eau et le bassin de slalom de Jarnac. 200 jeunes sont attendus.

SAMEDI 27 MAI 2017 EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE
à JARNAC (16) Renseignements : M. J.L. VIAUD
Tél. 06.98.88.26.64 - jlviaud@gmail.com



Le R.A.B.A.
Vous informe de l'organisation de la
NATIONALE D'ELEVAGE
à
JARNAC
(16200)
Le 27 MAI 2017
Ouverte aux races
BRAQUE D'AUVERGNE





Ouverture Musée François Mitterrand 15 avril 2017

De mi-avril à juin :

Jeudi et vendredi : 14h à 18h

Samedi et dimanche: 10h à 12h
14h à 18h

De juillet à mi-septembre :

Du mercredi vendredi :14h à 18h

Samedi et dimanche: 10h à 12h
14h à 18h

Musée ouvert les jours fériés

Musiques aura lieu **samedi 10 juin** à Jarnac !
sur différents sites du centre ville, avec les élèves de l'Ecole
Départementale de Musique

La Fête de la Musique aura lieu **samedi 17
juin** à Jarnac ! Animations musicales dans les bars, Batucadas
(percussions brésiliennes) en centre ville etc...

15ème Grand Prix de Canobus

Samedi 24 juin

Sur le plan d'eau de Jarnac

470 ans du Coup de Jarnac!!!

Lundi 10 juillet

18h30 Place du Château

Jarnac en Fête Vendredi 28 juillet

Place Charles de Gaulle



35€ la soirée. Achat des places auprès de
Blues passions et de l'office du tourisme
de Jarnac.

Animation BRASS BAND (Cuivres) toute la journée
Marché et Centre-ville

Journée du Vendredi 14 Juillet

Festivité de la Fête Nationale en ville
Feu d'artifice sur le thème des grands
airs d'opéra - Jeux du 14 juillet au parc
municipal.

Vous êtes une association et souhaitez promouvoir les manifestations que vous organisez sur la commune de Jarnac,
faites nous passer vos infos dès que possible à mairie@ville-de-jarnac.fr ou l.thevenoux@ville-de-jarnac.fr
pour une parution dans la newsletter du mois précédent la date de la manifestation.



"Le Coup de Jarnac"

Dimanche 26 novembre

Théâtre avec l'association La part des Anges

Auditorium salle des fêtes

INFOS PRATIQUES



Comment faire ma pré-demande ?

Dès à présent vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour ce faire, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal).

Comment ça marche ?

- 1) Je fais ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- 2) Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- 3) Je prends rendez-vous en mairie.
- 4) Je rassemble les pièces justificatives.
- 5) Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- 6) Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Depuis le 10 avril, la Mairie de Jarnac est opérationnelle pour traiter les demandes de cartes d'identité et de passeports. Un rendez-vous doit être pris soit à l'Accueil de la Mairie ou soit par téléphone. Les jours et les horaires pour faire le dossier sont :

Lundi de 10H/11H30 et 14H/16H30
Mardi de 14H/17H30
Mercredi de 9H/11H30 et 14H/16H30
Vendredi de 14H/16H30

Tèl: 05.45.81.08.11

ORDURES MÉNAGÈRES :

NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE DEPUIS LE 3 AVRIL 2017



PARTICULIERS :

RAMMASSAGE POUBELLES NOIRES : MARDI ET VENDREDI MATIN, DÉPOSE LA VEILLE APRÈS 19HEURES
RAMMASSAGE POUBELLES JAUNES : MARDI MATIN, DÉPOSE LA VEILLE APRÈS 19 HEURES

COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE (RUE DE CONDÉ, PLACE DU CHÂTEAU, GRAND RUE, RUE DES FOSSÉS, RUE BANVIN, RUE GABRIEL PÉRI)
RAMMASSAGE SACS JAUNES : VENDREDI MATIN



NEWCO - AVENUE DE L'EUROPE

CAFÉ LITTÉRAIRE MON RAYON DE SOLEIL - 12 BIS R G. PÉRI

MAGASIN DE LAINE PHILDAR "ROSE BLANCHE" - DÉPLACÉ RUE DU CHÊNE VERT

MAGASIN PARFUMERIE - ESTHÉTICIENNE TAVIANI - ANCIENNE BIJOUTERIE GRAND'RUE



À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?



ADRESSE, ESPACE INTERIM et PROXIM'SERVICE OUVRENT LEUR NOUVELLE AGENCE À JARNAC

- **PROXIM'SERVICES PAYS CHARENTAIS** est une association de services à la personne qui propose aux particuliers ses services de ménage, jardinage, garde d'enfants et d'aide à la personne.

- **ADRESSE** recrute du personnel pour les collectivités et les associations :

agents de collectivités dans les écoles, nettoyeurs locaux, manutentionnaires pour déménagements...

- **ESPACE INTÉRIM** recrute le personnel intérimaire pour les entreprises dans tous les secteurs d'activité : BTP, industrie, commerce, agriculture et services.

3, rue du Chêne Vert-16200 JARNAC Tél : 05.45.35.80.65 Ouvert du lundi au vendredi 8h30 /12h30 /Transfert d'appels les après-midis



Élections présidentielles : les TROIS bureaux de vote sont ouverts le dimanche 23 avril et dimanche 7 mai 2017 de 8H à 19H, à la Salle des Fêtes de Jarnac – 42 route de Luchac.

Élections législatives : les TROIS bureaux de vote sont ouverts le dimanche 11 juin et dimanche 18 juin 2017 de 8H à 18H, à la Salle des Fêtes de Jarnac – 42 route de Luchac.

Pour voter, vous devez absolument vous munir de votre pièce d'identité (CNI, Passeport, Permis de conduire, carte vitale avec photo) et de votre carte électorale.

Salle des Fêtes - 42 route de Luchac

BUREAU N°3	TABLE ACCUEIL
BUREAU N°2	
BUREAU N°1	ENTREE

Cette année, création d'un 3ème bureau de vote pour les élections à Jarnac. Pas de panique, même adresse, même lieu de rendez-vous!!! (cf: plan à gauche)

Pour information la Navette circulera les dimanches matins uniquement aux arrêts habituels.

Passage des encombrants :

La Ville de Jarnac organise le vendredi 19 mai 2017 entre 9h et 16h un ramassage des encombrants assuré par les Services Techniques de JARNAC. Ce ramassage est destiné aux personnes qui ont un objet encombrant mais n'ayant pas de famille ou d'amis et d'aucun moyen de locomotion pour le porter à la déchetterie.

Toutes personnes intéressées doivent s'inscrire avant le vendredi 12 mai auprès de l'Accueil de la Mairie afin de préciser le ou les objets concernés (volumes), adresse de l'enlèvement. Tél : 05 45 81 08 11

Rectificatif Agend'Annuaire :

Une erreur de numéro de téléphone s'est malheureusement glissée dans l'Agendannuaire 2017. Veuillez noter que le numéro de Mme Sophie AMIOT-DANIEL, kinésithérapeute sur Jarnac est le 06.62.44.60.71. Toutes nos excuses à Madame Amiot-Daniel pour les désagréments occasionnés.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

JARNAC VIVRE ENSEMBLE

LA GRANDE CONFUSION

2017 serait, paraît-il, l'année des choix. En sommes nous vraiment sûr ? Avons-nous vraiment le choix de notre avenir ? Les règles économiques, les sondages, les intérêts personnels des uns et des autres, l'incompétence ou l'ambition des différents acteurs rendent l'action politique locale et nationale vraiment confuses.

Justement nous en sommes où à la municipalité de Jarnac ? Notre maire qui prétendait à la 1ère vice présidence de l'agglomération de Grand Cognac a, pour des raisons connues de lui seul, préféré la 10ème vice présidence...

La ville de Jarnac vient de perdre une grande partie de

son influence liée à son histoire, sa notoriété, à son poids économique.

Bien sûr un certain nombre de transformations dans notre vie quotidienne s'effectuent lentement dans un encadrement budgétaire tranquillement correct, sans innovation et surtout sans répondre aux grands défis d'aujourd'hui en termes d'environnement, en termes d'aide au logement, de formation, d'aide au travail, quand bien même ces compétences ne sont pas strictement liées aux communes.

Notre rôle ne serait-il pas justement de faire accélérer ces réformes pour affirmer le rôle de la commune, pour dire qu'il existe toujours des solutions et que c'est à notre volonté commune de les construire.

ÉTAT CIVIL

Naissances:

DUCHÊNE Nolan le 30/11/2016 à CHATEAUBERNARD
ROUSSELIÈRE Oliver le 01/01/2017 à LIMOGES
BAUDRY Noa le 24/01/2017 à CHATEAUBERNARD
ISKIN Kenan le 19/02/2017 à ST MICHEL
LEGER Sélène le 12/03/2017 à CHATEAUBERNARD

Décès:

CORNUAU née CHOTARD Ginette le 30/11/2016 à SAINTES
THOMAS Gérard le 01/12/2016 à CHATEAUBERNARD
BEAULIEU née VALLADE Christiane le 14/12/2016 à CHATEAUBERNARD
FORT née MONDOU Yvette le 14/12/2016 à CHATEAUBERNARD
BLANCHET Guy le 15/12/2016 à JARNAC
GUILBAUD Renée le 17/12/2016 à JARNAC
MORIN Marie le 17/12/2016 à JARNAC
GUILLON Pierre le 20/12/2016 à SAINT MICHEL
PLATON née CHASSIN Jacqueline le 22/12/2016 à JARNAC
BORDAGE Pierre le 27/12/2016 à CHATEAUBERNARD
GUIARD Gilbert le 29/12/2016 à JARNAC
AGUER née VAUDON Geneviève le 02/01/2017 à JARNAC
JOUIS née BLANCHARD Gisèle le 05/01/2017 à JARNAC
MARCILLAUD née DUSSUBIEUX Edith le 06/01/2017 à JARNAC
JAUGIN Nicole le 06/01/2017 à JARNAC
AUDOUIN née REVEREAULT Jeanne-Marie le 14/01/2017 à JARNAC
BARATTE née MABILLE Yvette le 17/01/2017 à JARNAC
BASTIER Mathilde le 17/01/2017 à JARNAC
MUTTER Jean-Michel le 22/01/2017 à CHATEAUBERNARD
BESSE Ghislaine le 23/01/2017 à SAINT MICHEL
BERTHIER née DAUGROIS Suzanne le 26/01/2017 à JARNAC
ROULLET Jean le 28/01/2017 à JARNAC
GIRAUD née ARNAUD Germaine le 01/02/2017 à CHATEAUBERNARD
SAUNIER Pascale le 07/02/2017 à CHATEAUBERNARD
MARCHIVE Claude le 20/02/2017 à CHATEAUBERNARD
PRECIGOUT née FORT Raymonde le 20/02/2017 à CHATEAUBERNARD
TRICOIRE née GUELIN Yvonne le 23/02/2017 à JARNAC
LAFARGE Jacky le 25/02/2017 à SOYAUX
RODRIGUES POCEIRO Maria da Soledade le 05/03/2017 à CHATEAUBERNARD
FORT née CHAUMET Eliane le 07/03/2017 à BARBEZIEUX
LACOUR née COTIN Marie-Claude le 10/03/2017 à CHATEAUBERNARD
COOURTY Jérôme le 10/03/2017 à GONDEVILLE
MOULINET née BAUDET Anne le 14/03/2017 à JARNAC
EBRARD née LEAUTE Edith le 15/03/2017 à JARNAC
D'ALGER née STELMARSKI Hélène le 16/03/2017 à JARNAC
MARCECCA Joseph le 19/03/2017 à CHATEAUBERNARD
CHARTIER Gilles le 24/03/2017 à CHATEAUNEUF S/CHTE
VAILLANT Michel le 27/03/2017 à CHATEAUBERNARD



L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) a lancé l'Observatoire MAVIE, une étude nationale participative sur les accidents de la vie courante. Chutes, noyades, brûlures, ces accidents représentent 11 millions de blessés et près de 20 000 décès chaque année en France.

L'objectif de l'observatoire MAVIE est double :

- sensibiliser les citoyens aux risques d'accidents de la vie courante en les rendant acteurs de la recherche scientifique
- déterminer les causes et les facteurs de risque de ces accidents afin de proposer des mesures de prévention innovantes.

Pour cela, nous invitons le plus grand nombre à devenir volontaire* : il suffit, à l'inscription, de remplir quelques questionnaires, puis dans l'année, de déclarer les accidents de la vie courante dont on est victime.

* de manière anonyme, confidentielle et sans engagement – étude 100% en ligne.

Le fossile L'EPIDOTE, propriété de M. DOLIMONT (et avec son accord), est prêtée au Musée d'Angoulême pour une exposition intitulée « Dinosaurés, les géants du vignoble » du 30 mars 2017 au 08 janvier 2018.

Ne soyez pas surpris(e) de ne plus le voir dans le hall de la Mairie.